

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 25
Procuration : 1
Suffrage exprimé : 26

N°2017/D/12/7-10/142

OBJET : TARIFS DU THÉ DANSANT DE 2018

Le **14 DECEMBRE 2017** à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis MONCHET, Maire.

Date de convocation : le 8 Décembre 2017

Secrétaire de séance : Michelle GAUTHIER

Présents : Mesdames Chantal BARANGER, Michelle BARBOU, Marie-Laure BERTHIER, Christine BOITARD, Danielle BOYER, Stella COCHETON, Angélique DUBÉ, Michelle GAUTHIER, Martine LATOUR, Stéphanie LEMOINE-PERSEIL, Annick HUYAR, Michèle SOULES, Chantal ZOFFOLI14

Messieurs Francis MONCHET, Maire, Jean Pierre BEAUGENDRE, Pascal DEBOUT, Denis LEBAS, Bruno BERNARD, Laurent DEBRET, Joël GRASLIN, José MACHADO, Gérard MARGOTTIN, Patrick SAUVAGE, Jean-Paul PINON et Vincent SOMMIER.

Absents excusés : Madame Colette LECOMTE (pouvoir à Mme Baranger), Monsieur Grégoire BERT.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les tarifs suivants, à compter du 1er janvier 2018 :

TARIFS DU THE DANSANT « Accompagnateur »	
Tarif par personne accompagnant	10.00 €
Tarif par personne accompagnant hors commune	12.00 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- de valider les tarifs comme indiqué ci-dessus.
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire, à l'effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 14 Décembre 2017

Le Maire,
Francis MONCHET



REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2017

Application agréée E-legalite.com

70_DE-041-214102428-20171215-2017_142-DE